

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FREJAIROLLES**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 30/06/2023

Nombre de membres présents : 12

Date d'affichage : 30/06/2023

Séance du 06 juillet 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS ET LE SIX JUILLET à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASIMIR Jérôme, Maire.

Présents : Jérôme CASIMIR, Marie-Christine CABAL, Christian CHAMAYOU, Lydie FOISSAC, Richard FERNANDEZ, Nathalie CARME, Dominique GERARD, Christine CHRETIEN, Benoît MARQUES, Caroline CANTIE, , Olivier REGNAULT, Nathalie DEGUDE,

Absents excusés : Ludovic MARLOT (pouvoir à Richard FERNANDEZ), Nadine HERAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR) et Mohamed BOUMEDIENNE (pouvoir à Benoît MARQUES).

Secrétaire de séance : Lydie FOISSAC

Objet : Agrandissement du columbarium : choix de l'entreprise

Un columbarium communal existe dans le cimetière neuf depuis 2018, il est constitué de neuf cases pouvant accueillir des urnes funéraires.

A ce jour, il n'en reste que deux de disponibles. Il convient de prévoir des travaux d'agrandissement.

Trois entreprises funéraires ont été consultées pour la construction d'un nouveau colombarium de neuf cases. Il doit être en granit du Tarn moyen et les portes en granit noir d'Afrique, à l'identique de l'existant.

Deux marbriers uniquement ont répondu à la demande de devis :

- **SARL Gilles CLAMOUSE** 4 416.67€ HT soit 5 300€ TTC
- **AFECT** (Assistance Funéraire Centre Tarn) Marbrerie ESTAMPE 3 750€ HT soit 4 500€ TTC

Monsieur le maire précise que l'Etat ne subventionne pas ce type de travaux.

Sur proposition de Monsieur le maire, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix POUR et 1 ABSTENTION (Nathalie CARME)

RETIENT le devis de l'entreprise AFECT, marbrerie ESTAMPE pour un montant de 3 750€ HT soit 4 500€ TTC,

CHARGE monsieur le maire de solliciter une subvention auprès du Département du Tarn, au titre du Fonds de Développement Territorial (FDT), axe 1, mesure 1,

- - **APPROUVE** le plan de financement comme suit :

Montant des travaux : 3750 € HT 4 500 € TTC

Conseil Départemental F.D.T. : 30 % du montant HT, soit 1 125€

Fonds propres de la commune 3 375 € TTC

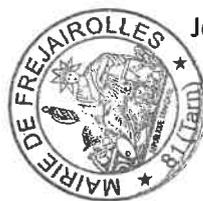
- **AUTORISE** monsieur le maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération,
- **DIT** que dans le cas où le montant des subventions serait inférieur au montant sollicité, la différence sera à la charge de la mairie.

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois, an, susdits et ont signé les membres présents.

Secrétaire de séance



Le maire



Jérôme CASIMIR

